



**SUR TOUS LES FRONTS  
BÂTIR LA SANTÉ**

DU 29 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2004  
HÔTEL LE REINE ÉLIZABETH  
www.inspq.qc.ca/jasp

## Journées annuelles de santé publique

### La santé et la sécurité dans les centres de formation professionnelle et technique : des actions concertées.

---

#### Atelier 1

#### Quels sont les moyens développés ou à développer pour intervenir en santé et sécurité dans les milieux scolaires ?

**Animateurs :** Jean Marineau  
Guillaume Fournier

**Secrétaires :** Danièle Donaldson  
Danielle Boutet

**Nombre de personnes inscrites :** 30

Moyens développés ou à développer	Responsabilité
Sensibiliser le MEQ à l'importance de la prévention dans les CFP pour que ces milieux deviennent des lieux d'apprentissage exemplaires.	CSST
Les ministères MSSS et MEQ doivent s'entendre et harmoniser leurs préoccupations vis-à-vis la santé et la sécurité du travail pour transmettre le message dans les Commissions scolaires et les écoles. Agir à la table MSSS – CSST – MEQ pour promouvoir le Protocole de Québec.	MSSS et MEQ
La sensibilisation des dirigeants (comité de direction des écoles) doit se faire dans un premier temps afin d'obtenir leur engagement.	MEQ et Commission scolaire
Faire la promotion des projets en cours dans les CFP au Ministère et dans les Commissions scolaires.	Commission scolaire, directions d'écoles
Profiter de la réforme dans le milieu scolaire pour inclure la SST dans le curriculum des CFP.	

Moyens développés ou à développer	Responsabilité
Favoriser l'harmonisation de l'enseignement de la SST dans les CFP.	
Faire l'inventaire des centres de formation professionnelle et technique pour les informer et les sensibiliser à la SST.	Commission scolaire
Utiliser l'intégration de la SST dans les CFP pour mettre l'école en valeur. La SST sert d'outil de marketing et est une source de fierté.	Direction d'école
Mettre en évidence l'intérêt financier de l'intégration de la SST (ex. : diminution des cotisations à la CSST pour les Commissions scolaires).	
Les directeurs des CFP sont autonomes dans leur établissement. Les impliquer dans les visites des ateliers peut les rendre conscients des risques à la SST présents dans leur établissement.	
Sensibiliser et informer les parents via le Conseil d'établissement des CFP pour favoriser leur implication et leur participation, s'il y a des difficultés à convaincre et à impliquer les écoles.	
Former les enseignants en SST pour qu'ils intègrent la SST dans tous les aspects de la formation des étudiants et qu'ils donnent l'exemple.	
Outiller adéquatement les enseignants pour les supporter dans leurs interventions en SST.	CSST, CLSC, ASP
Augmenter la crédibilité du message de SST auprès des étudiants en permettant aux partenaires externes d'intervenir pour transmettre le message directement aux jeunes.	
Responsabiliser les enseignants en leur demandant de s'occuper de SST dans les heures de présence à l'école.	Direction école, enseignants
Favoriser la prise en charge de la SST par le milieu.	

Moyens développés ou à développer	Responsabilité
Former des comités de santé-sécurité dans les CFP.	
Sensibiliser les étudiants aux projets ou aux actions mis en place en rapport avec la SST dans les CFP pour susciter leur intérêt.	
Cultiver la mentalité de prévention en SST dans tous les aspects de la vie des étudiants.	
Supporter les CFP pour la mise en application des bonnes façons de faire dans leurs écoles.	
Impliquer les employeurs avec l'école non seulement en fonction des jeunes en apprentissage d'un métier, mais également pour tous les étudiants qui occupent un emploi.	
Mettre en place des critères de SST pour choisir les lieux de stage.	
Choisir des maîtres de stage ou tuteurs qui ont de l'intérêt pour la SST et qui prêchent par l'exemple.	
Faire des recommandations aux entreprises suite aux stages pour améliorer leur aspect SST.	Enseignants
Tous les partenaires doivent s'impliquer pour mobiliser le milieu scolaire. Leurs actions doivent être concertées et viser plusieurs niveaux de responsabilité (C.S., direction d'école, enseignants, Conseil d'établissement, étudiants).	
Organiser d'autres occasions d'échange pour partager de façon concrète qui fait quoi - comment le faire - quel est le message, etc.	
Mettre en place des mécanismes de partage d'expertise entre les différents partenaires.	
Préciser le rôle de la CSST dans les CFP pour faire valoir le support et l'aide qu'elle peut leur offrir.	

Moyens développés ou à développer	Responsabilité
Ouvrir les secteurs non prioritaires pour permettre l'obtention de ressources financières et humaines supplémentaires, ce qui favoriserait les interventions des CLSC dans les écoles et la mise en place des comités de santé et sécurité.	CSST
Donner à l'infirmière scolaire un rôle plus important pour intégrer la SST aux autres programmes dont elle est responsable et augmenter son temps de présence à l'école.	
Programme de prévention des TMS par le développement d'un programme d'activité physique adapté et la promotion de principes de vie sains.	MEQ

### Partenaires

- MEQ
- Commission scolaire
- Direction d'école
- Agence de santé et de services sociaux
- CLSC
- CSST
- ASP
- Entreprises
- Agences de placement
- UQTR